

faisant des pressions assez fortes. La consolidation est donc déjà avancée. Il est vrai que cette résistance aux mouvements communiqués peut en partie s'expliquer par le fait même de la direction très oblique des fragments qui se tiennent ainsi par de larges surfaces.

Mais voici ce qui donne à ce cas un intérêt particulier et qui me le fait classer parmi les *fractures compliquées*, bien que je n'aie trouvée cette complication indiquée nulle part. Si vous examinez le genou du côté blessé, vous voyez qu'il n'est guère plus gros que l'autre; la palpation n'y fait rien découvrir de particulier; il n'y a pas de fluctuation, même si on essaie de colliger en un point, sous la rotule, par exemple, le peu de liquide que peut bien contenir l'articulation. Mais si je saisis la jambe, vous voyez que je puis produire facilement, et sans douleur pour le patient, des mouvements étendus de rotation et de latéralité, dont le centre est le genou. Le mouvement d'extension est encore plus remarquable; je le porte sans effort, rien qu'à soulever la jambe, à un point que cette dernière fait avec l'axe prolongé de la cuisse un angle que j'estime à bien près de 45 degrés. Or, je n'ai pas besoin de vous le dire, tous ces mouvements sont anormaux dans un genou sain. A quoi donc peuvent-ils être dus ici? Ils supposent, pour être possibles, soit une fracture non unie siégeant dans l'articulation ou très près d'elle, soit une rupture de plusieurs des ligaments articulaires, soit enfin un allongement, un relâchement extraordinaire de ces mêmes ligaments. Le genou était ferme avant la chute; car c'était là un détail dont je devais m'assurer de suite.

J'élimine la première de ces hypothèses, vu l'absence des autres symptômes d'une fracture au niveau du genou. Si pareille fracture eût existé, elle eût certainement laissé des traces sous forme de cal, de déformation, etc. Or la palpation, bien facile ici, parce que le genou n'est pas gonflé, n'indique rien de semblable. D'ailleurs, s'il est vrai de dire que ces sortes de fractures, quand elles sont récentes, permettent parfois de ces mouvements anormaux qui semblent, à un examen peu attentif, se passer dans l'articulation, il est d'expérience qu'avec le temps, et ici l'accident remonte déjà à vingt trois jours, elles amènent bien plutôt la roideur que le relâchement articulaire.—J'élimine également la seconde hypothèse, celle d'une rupture des ligaments; car il faudrait supposer que cette rupture eût porté non seulement sur les ligaments postérieur et latéraux, mais encore et surtout sur les ligaments croisés. Or il me répugne de croire à un pareil désordre sans que le blessé ait même accusé de douleur dans son genou.—Reste la troisième hypothèse, celle d'un relâchement considérable des ligaments de l'articulation, le résultat d'une entorse du genou qui aurait été produite au moment de la chute, et qui aurait amené un épanchement articulaire considérable. C'est à cette hypothèse que je me rattache, d'abord parce que je n'en ai pas de meilleure pour expliquer l'état actuel du genou, et aussi à cause de l'analogie que je remarque entre ce que je vois ici et le relâchement qui persiste quelquefois après l'hydarthrose de cette articulation. J'ai un autre motif, également d'analogie, pour m'en tenir à cette idée d'un épanchement articulaire ayant dû se faire après la chute; c'est l'histoire d'un cas, en tout semblable à celui-ci, mais où cet épanchement avait été parfaitement observé.

En effet, c'est la seconde fois que j'ai occasion de constater cet étran-